

Là où la messe de minuit sera célébrée, le Saint-Sacrement devra être exposé immédiatement avant et déposé immédiatement après.

Cette messe peut être lue ou chantée ; mais je vous engage fortement à lui donner toute la solennité possible, c'est bien là le désir du Souverain-Pontife.

Lisez attentivement le décret et pénétrez-vous de son esprit. Faites comprendre aux fidèles toute la grandeur de cette pensée de Léon XIII, voulant, par des cérémonies exceptionnelles, consacrer au divin Rédempteur la dernière année du siècle finissant et la première du vingtième siècle depuis le salut du monde. Recommandez-leur avec instance de passer dans le recueillement et la prière ces nuits saintes, offertes à Notre-Seigneur au nom de tous ses enfants par l'Eglise notre mère.

Comme le cœur du Saint-Père serait affligé, et comme je serais affligé moi-même, si ces solennelles démonstrations de pénitence et d'hommage à Notre-Seigneur devenaient pour quelques fidèles irréfléchis une occasion de dissipations et de péchés ! Une telle conduite serait de nature à nous priver de grâces bien précieuses ; elle ne serait pas digne d'un chrétien. Mais, j'en ai la confiance, votre zèle et vos conseils préviendront tout désordre.

Mettez surtout vos paroissiens en garde contre l'intempérance ; demandez, en mon nom, aux aubergistes de ne pas vendre de boissons enivrantes pendant cette nuit consacrée à la prière, et de ne pas permettre les rendez-vous, les amusements les entretiens prolongés dans leurs hôtels. Faites appel aux sentiments religieux de votre peuple. Invitez-le à s'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il écoutera votre voix et ainsi l'année sainte, qui s'ouvre sous des auspices si favorables, sera, je l'espère, pour chacune des familles de ce diocèse, une époque de faveurs privilégiées, un temps de prières plus persévérantes et de foi toujours de plus en plus vive et profonde.

Pour nous, chers collaborateurs, ne cessons pas d'implorer la miséricorde de Dieu. L'heure est exceptionnellement pro-

pice. I
déclin
de grâc
tôt s'ou
sont mi

Puis
propre
des âm

Rien
concour

Je vi
dant la
Seigneu

Recon
ces inf
les vert
produit
chrétien

Recon
son emp
sacrific
surnatur

Recon
filles et
pauvres,

selon le
à tel po
de l'aut
retraitan

Recon
sont pro
prétant l
au tribu

Recon
de religi
les mérit